



HAL
open science

La postposition du sujet nominal : paramètres linguistiques et effets stylistiques

Catherine Fuchs

► **To cite this version:**

Catherine Fuchs. La postposition du sujet nominal : paramètres linguistiques et effets stylistiques. L'ordre des mots à la lecture des textes, Presses Universitaires de Lyon, 2006, Textes et Langue. halshs-00067953

HAL Id: halshs-00067953

<https://shs.hal.science/halshs-00067953>

Submitted on 9 May 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Communication au Colloque « L'ordre des mots à la lecture des textes »
(Université Lyon 2, octobre 2005)

à paraître dans les Actes du Colloque,
Collection 'Textes et Langue' (Presses Universitaires de Lyon)

(Version préliminaire)

La postposition du sujet nominal : paramètres linguistiques et effets stylistiques

Catherine FUCHS
(LATTICE, CNRS / ENS)

Introduction

Je m'intéresserai ici à la postposition du sujet nominal dans les énoncés assertifs, dite « postposition nominale simple » — par opposition à la « postposition pronominale » (simple ou complexe), que l'on rencontre dans les énoncés interrogatifs (interrogation totale), exclamatifs, hypothétiques ou à adverbial modal initial modulant l'assertion. Alors que la postposition pronominale est réputée contrainte par le système de la langue — on parle ici d'une « inversion grammaticale » —, la postposition nominale est au contraire considérée comme libre : l'ordre V S est vu comme une « variante » de l'ordre S V — variante stylistiquement marquée, d'où l'appellation courante d'« inversion stylistique ».

Le recensement et le classement de cas de postposition nominale dans des œuvres littéraires (en particulier chez divers romanciers de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} siècle) ont fait l'objet de plusieurs études, déjà anciennes, de la part de grammairiens : citons notamment les travaux de Le Bidois (1952), Ullmann (1952) ou encore Clifford (1973). Par ailleurs, le phénomène de la postposition du sujet a suscité, depuis quelques décennies, de nombreux travaux de linguistique générale et de linguistique française¹.

La postposition du sujet nominal se rencontre, d'une part dans les subordonnées, et d'autre part dans les indépendantes. Le schéma général de base est une structure de type 'X V S', où X désigne le connecteur syntaxique dans les subordonnées, et un terme initial (éventuellement vide) dans les indépendantes.

Exemples

• subordonnées relatives :

(1) *A ces points élevés où nous guidaient nos maîtres, nous respirions enfin l'air des solitudes, (...).* [Nerval]

¹ Voir, par exemple, Bonami & Godard (2001), Fuchs (1997), Fuchs & Fournier (1998), Korzen (1996), Le Goffic (1997), Marandin (2003), Muller (2002).

- (2) *La tante de Sylvie habitait une petite chaumière bâtie en pierres de grès inégales que revêtaient des treillages de houblon et de vigne-vierge.* [Nerval]
- subordonnées circonstancielles :
- (3) *Arrondissant les épaules, comme toujours quand pesait sur elle le poids des affaires publiques, la régente alors insista gravement sur la nécessité de brider l'insubordination populaire (...).* [Yourcenar, cit. Lahousse]
- (4) *Les plaines étaient couvertes de javelles et de meules de foin, dont l'odeur me portait à la tête sans m'enivrer, comme faisait autrefois la fraîche senteur des bois et des halliers d'épines fleuries.* [Nerval]
- subordonnées percontatives :
- (5) *(...) pour voir de quelle nuance me laissait aujourd'hui l'aurore.* [Giraudoux, cit. Ullmann]
- clivées :
- (6) *Elle tourne encore le dos à ces fenêtres, mais c'est à présent de ces fenêtres que vient le jour.* [Robbe-Grillet]
- indépendantes avec, à l'initiale, un groupe prépositionnel régi par le verbe :
- (7) *Au bruit d'un camion qui change de vitesse, sur la grand'route, de l'autre côté de la maison, répond de ce côté-ci le grincement d'une crémone.* [Robbe-Grillet]
- indépendantes avec, à l'initiale, un groupe prépositionnel ou adverbial de lieu (inversion dite « locative »)² :
- (8) *De Chantilly, de Compiègne et de Senlis accouraient de joyeuses cavalcades qui prenaient place dans le cortège rustique des compagnies de l'arc.* [Nerval]
- indépendantes avec, à l'initiale, un groupe prépositionnel ou adverbial de temps :
- (9) *Dès le potage naissait le débat imbécile.* [Mauriac, cit. Ullmann]
- indépendantes avec, à l'initiale, un groupe adjectival attribut du sujet :
- (10) *Moins bon encore est le poème que Mendès tira d'une légende contée par Augustin Thierry.* [Dumesnil]
- indépendantes avec un terme vide à l'initiale (inversion dite « absolue »)³ :
- (11) *Les hommes, le verbe haut, discutaient de l'affaire. Suivaient les coiffes, les robes noires, des jeunes filles par bandes.* [Chateaubriand, cit. Le Bidois]

La notion de 'variante stylistique'

Trois idées sous-tendent la notion de 'variante stylistique' : celles de variation libre, de construction dérivée et d'ordre marqué.

Tout d'abord l'idée d'une **variation libre** : la postposition du sujet alternerait librement avec son antéposition par rapport au verbe. Point de vue que l'observation contredit dans un certain nombre de cas.

Il arrive en effet que le sujet n'accepte pas d'être postposé ; par exemple lorsque l'élément X a une portée 'exophrastique' par rapport à la relation prédicative S V :

- (12) *Je citai le mot de l'américain Thoreau, selon qui toute la portion du monde qu'un homme peut se flatter de connaître à fond par le travail de toute une vie ne saurait dépasser six miles carrés.* [Romains]

² Voir Borillo (1999), Fuchs & Fournier (2003), Fuchs (sous presse), Jonare (1976), Lahousse (2003).

³ L'existence, à l'initiale, d'un terme vide précédant le verbe se justifie par le fait que les phrases de ce type s'interprètent toujours comme repérées spatio-temporellement par rapport au contexte ou à la situation.

[et non pas (...) *selon qui ne saurait dépasser six miles carrés toute la portion du monde que (...)*]

Il arrive au contraire que ce soit l'antéposition qui se révèle inattestable ; par exemple avec un X de localisation et le verbe *être* (ex. 13), ou lorsque X est attribut du sujet (ex. 14) :

(13) *Elle a ainsi le fauteuil de Franck à sa gauche, et sur sa droite — mais plus en avant — la petite table où sont les bouteilles.* [Robbe-Grillet]

[et non pas (...) *où les bouteilles sont*]

(14) (...) *ces lieux merveilleux que sont les gares (...).* [Proust, cit. Le Bidois]

[et non pas (...) *que les gares sont*].

Force est donc de constater que la variation connaît, en langue, un certain nombre de restrictions.

En deuxième lieu, les constructions à sujet nominal postposé X V S sont traditionnellement considérées comme des *constructions dérivées*, où la place du sujet résulterait d'un déplacement, d'une 'inversion' par rapport à X S V — réputé correspondre à l'ordre canonique de base du français moderne⁴. Or si ce dernier est sans conteste le plus fréquent statistiquement, il existe en revanche un certain nombre d'arguments linguistiques qui conduisent à analyser X V S et X S V comme deux constructions *sui generis*, reflétant des opérations distinctes aux plans syntaxique, sémantique et pragmatique (cf. Fuchs, sous presse).

Enfin, l'ordre X V S est habituellement perçu comme un *ordre marqué*, là où X S V serait « neutre ». La postposition du sujet nominal trahirait un niveau de langue recherché — sinon toujours littéraire, du moins écrit soutenu, et, partant, exclusif de l'oral spontané⁵. D'où le caractère jugé artificiel de certains exemples d'auteurs comportant des sujets postposés, alors qu'ils sont censés reproduire en discours direct des propos familiers (ex. 15) ou populaires (ex. 16) :

(15) [un inspecteur de police, dans une conversation :] *Ce que m'en disait un collègue, qu'on avait chargé de ça, un nommé Leclerc (...).* [Romains, cit. Ullmann, qui commente (p. 170) : « this form of inversion does not appear to jar with colloquialisms like *ça* and *un nommé* »].

(16) [dans la bouche de « poilus » ignorants :] *Car i' sont au courant mieux qu'toi des grands machins et d'la façon dont s'goupille la guerre.* [Barbusse, cit. Le Bidois, qui ajoute (p. 275) : « l'inversion, combinée à l'emploi 'littéraire' de *dont*, fait évidemment fausse note ; un soldat sans instruction aurait disloqué la phrase et dit :

⁴ Cette idée d'un déplacement du sujet S, du fait de la présence d'un terme X initial, est explicite chez Le Bidois, qui affirme, à propos des conjonctives : « Que va devenir, dans ces conditions, le sujet de la conjonctive ? Resserré entre le conjonctif et le verbe, le sujet va tenter de s'échapper de cette position : abdiquant au profit du conjonctif sa place traditionnelle qui est devant le verbe, il va se placer, si rien ne s'y oppose, après le verbe » (p. 275).

⁵ Le Bidois (p. 275) : « L'inversion (...) suppose toujours une certaine recherche d'expression qui est généralement étrangère au langage familier » ; Ullmann, (p. 167) : « While the spoken language is increasingly opposed to inversion (...), literary usage, including journalism and academic prose, is more than ever wedded to this device », ou encore (p. 170) : « Inversion is (...) one of those syntactic features which distinguish the spoken from the written language. Some types of inversion produce indeed much the same stylistic effect (...) as do the two obsolescent verbal forms, the Past Definite and the Imperfect Subjunctive ».

‘d’la façon qu’é s’goupille, la guerre’, ou encore : ‘la façon qu’la guerre é’ s’goupille’ »].

Il est certes indéniable que la postposition du sujet nominal est un procédé auquel recourt très largement l’écrit, en particulier littéraire. Déjà très utilisé par certains romanciers du 19^{ème} siècle, tels Flaubert, Daudet ou Maupassant, ce procédé a, on le sait, connu un usage paroxystique de la part des symbolistes. Il est même devenu parfois une sorte de « tic d’écriture », dont la mode n’a pas laissé d’exaspérer certains grammairiens⁶. Pour autant, on ne saurait considérer que les sujets nominaux postposés se rencontrent seulement à l’écrit ; l’observation de corpus de langue parlée montre au contraire à l’évidence qu’ils sont massivement représentés dans certains types d’énoncés, tels (17), (18) et (19) — énoncés neutres et banaux s’il en est — extraits du corpus de français parlé de Blanche-Benveniste (1990, rééd. 1997) :

(17) *A côté de chez nous habitaient des amis.*

(18) *Puis arrive la spécialiste médicale.*

(19) *On va l’adapter à ce que demande le public.*

Contraintes syntaxiques vs. effets stylistiques ?

Dès lors, en quels termes peut-on rendre compte des cas de sujets nominaux postposés rencontrés à la lecture des textes ? Plus précisément, comment articuler le système de la langue (avec les contraintes plus ou moins fortes qu’il impose) et les effets stylistiques (avec les marges de jeu qu’ils impliquent) ?

Un premier type de réponse consiste à réinscrire **au sein même du champ de la postposition nominale** la ligne de partage traditionnelle entre ‘inversion grammaticale’ (terme habituellement réservé à la postposition pronominale) et ‘inversion stylistique’ (généralement attribué, en bloc, à la postposition nominale). Telle était, par exemple, la position de Le Bidois à propos de la postposition nominale dans les conjonctives :

Les facteurs qui agissent sur la position du sujet (...) peuvent se ranger sous deux chefs assez distincts. Le premier groupe relève de la **syntaxe** et comprend les causes qui sont liées à la nature et à la fonction grammaticale des éléments constitutifs de la proposition (...). Le second, qui ressortit à la **stylistique** ou à la rhétorique, comprend des facteurs complexes et variés, tels que le besoin d’équilibrer la phrase ou de lui donner un rythme harmonieux, le désir de mettre un terme en relief, le souci de respecter la cohésion de certains groupes, la recherche d’effets pittoresques, etc. (1952, p. 274 ; c’est moi qui souligne — C. F.).

Relèveraient ainsi, selon lui, des contraintes syntaxiques de la langue, la postposition de S due à l’attraction de V par X :

(20) (...) *ce supplice que lui infligeait ma grand’tante (...).*

(21) (...) *l’état dans lequel était Robert (...).*

(22) (...) *les forêts où se cache son repaire (...).*

⁶ Foulet, dès 1926, s’insurge contre l’abus de l’inversion, dont il exhibe divers exemples journalistiques et même tirés de copies d’examens ; Bruneau, en 1952, dans son compte-rendu de la thèse de Le Bidois dénonce cette « mode de l’inversion gratuite », qui conduit à des exemples « anormaux », « choquants » et se demande s’il s’agit d’une « simple fièvre de croissance » ou d’une « maladie chronique » ; voir aussi Ullmann (p. 167, note 1) citant les critiques de Boulenger et Thérive dans les *Soirées du grammairre-club*.

— exemples de Proust, à propos desquels Le Bidois parle de « ces inversions, qui paraissent si naturelles » —,

ou encore à la structure interne du GN sujet :

(23) (...) *une tristesse que n'éprouvaient peut-être pas les autres invités, mais qui chez eux consistait dans cette espèce de fascination qu'exercent les formes inattendues et singulières d'une mort prochaine, d'une mort que (...).*

— autre exemple de Proust, ainsi commenté par Le Bidois :

Si l'inversion du début ne s'explique par aucune raison apparente, car rien n'empêchait de laisser le sujet devant le verbe, la seconde inversion, au contraire, s'imposait à l'écrivain par le développement inaccoutumé du sujet, dont l'un des compléments sert d'antécédent à une conjonctive.

Dans le même esprit, Ullmann considérait que des exemples comme (24) et (25) — exemples de Sartre — obéissent à une simple contrainte de langue et, partant, ne traduisent aucune recherche délibérée d'effet stylistique (les postpositions du sujet « are designed to avoid the placing of a semantically weak verb at the end of the sentence and are thus hardly optional at all ») :

(24) *Il voulait voir la gueule que faisaient les Français.*

(25) *Au-dessus du mur court une corniche de pierres blanches.*

A ce compte, le système de la langue viendrait en quelque sorte délimiter de l'extérieur la « zone réservée » aux effets stylistiques, c'est-à-dire celle qui ne serait pas affectée par des contraintes d'ordre syntaxico-sémantique, et où l'ordre des éléments resterait donc libre.

C'est un point de vue différent que je voudrais défendre ici, à savoir l'idée que le choix de l'ordre X V S (même si l'ordre inverse est attestable) correspond toujours à un mode spécifique de construction de l'énoncé, qui engage un ensemble de régularités de langue, et qui met en jeu certaines opérations sous-jacentes ; et que c'est précisément dans ces opérations que s'enracine la diversité des effets stylistiques possibles.

Paramètres linguistiques et configurations typiques

Comme l'ont montré un certain nombre d'études linguistiques consacrées à la postposition nominale ⁷, l'analyse de corpus textuels permet de mettre en évidence un ensemble de **valeurs de paramètres linguistiques** réalisées de façon régulière avec l'ordre X V S (par opposition avec celles qui se rencontrent avec X S V). A savoir :

a) régime syntaxique de V :

- complémentation de V saturée par un X fortement régi, c.à.d. à portée strictement intrapredicative : complément d'objet direct (*que*), complément d'objet indirect, attribut du sujet ;

- ou bien V intransitif (de type « inaccusatif »), réfléchi ou passif (d'état).

b) valeur sémantique de V :

- V = copule (à valeur d'identité, de localisation, ou d'appartenance) ou modalité ;

⁷ Voir par exemple Fournier (1997), Fuchs (1997), Jonare (1976), Korzen (1996) Nordhal (1973), Wall (1980).

- ou bien V = lexème sémantiquement léger, soit congruent avec X (ex : *où* + V de localisation) soit approprié à S (ex : *brûler* + *feu*, *briller* + *étoile*).

c) nature du groupe verbal :

GV court et minimalement déterminé, phonétiquement léger (dernière syllabe atone)⁸.

d) nature du groupe nominal sujet :

GNsujet long, avec N défini ou indéfini spécifique.

Ainsi que l'avait entrevu Le Bidois, l'ordre X V S recouvre bien deux ordres de phénomènes — mais qui, tous deux, relèvent du système de la langue : d'une part l'attraction de V par X, qui conduit à placer V en seconde position (cf. paramètres a) et b)) ; d'autre part la légèreté relative du groupe verbal par rapport au groupe nominal sujet, qui conduit à postposer ce dernier (cf. paramètres c) et d)).

A l'inverse, l'ordre X S V se rencontre régulièrement avec les valeurs suivantes des paramètres :

a) régime syntaxique de V :

- X hors du régime de V, à portée non prédicative (ex : *dont* complément du nom S) ou exophrastique (ex. 12 *supra*) ;

- V contrôlant divers compléments nominaux (notamment un complément d'objet direct).

b) valeur sémantique de V :

- V sémantiquement fort (ex : verbe psychologique) et sémantiquement autonome par rapport à X et à S.

c) nature du groupe verbal :

- GV long et déterminé (ex : négation, circonstants, complétive), phonétiquement lourd.

d) nature du groupe nominal sujet :

- GNsujet court, avec N indéfini non spécifique ou générique.

Lorsque toutes les valeurs des différents paramètres sont ainsi instanciées de façon congruente, on aboutit à une **configuration typique**. En particulier si toutes les valeurs vont à la fois dans le sens du placement de V juste après X *et* du placement de S derrière V, alors on est en présence d'un énoncé X V S prototypique, càd. fortement induit comme une « bonne forme » (au sens de la théorie de la Gestalt) par les indices linguistiques : on tombe ainsi sur les cas de postposition jugés « naturels ». De même, on est dans le cas d'un énoncé X S V prototypique lorsque toutes les valeurs vont à la fois dans le sens du placement de V à distance de X *et* du placement de S avant V.

Configurations typiques : opérations sous-jacentes

La structuration des énoncés prototypiques en **X V S** est la suivante : X participe du noyau prédicatif, il constitue le repère permettant de situer S (repéré) par l'intermédiaire d'un V désémantisé (càd. réduit au fonctionnement d'un simple relateur⁹) ; en

⁸ On rejoint ici des considérations d'ordre rythmique et euphonique : pour éviter de finir la phrase sur une cadence mineure, on préférera postposer le sujet nominal si le verbe se termine par une syllabe atone, comme c'est le cas, par exemple, avec les verbes du premier groupe au présent. Ainsi le premier vers du *Dormeur du Val* de Rimbaud : *C'est un trou de verdure où chante une rivière* (et non pas *où une rivière chante*).

⁹ Ce relateur peut être glosé par une simple préposition : *l'armée que commandait le maréchal Foch* = *l'armée du maréchal Foch*.

conséquence, X occupe la position d'un élément thématizable, cependant que V-S participe du domaine de rhématisation possible¹⁰.

Dans les énoncés prototypiques en *X S V* au contraire, X est préfixé au noyau prédicatif et constitue un cadre extérieur à la relation entre un S thématizable (généralement source agentive) et un V rhématisable (généralement processus) — d'où la présence d'une virgule après X.

On s'explique dès lors que chacun des deux ordres réponde à des visées cognitives différentes, correspondant à des représentations typiques distinctes (cf. Fuchs 2002). Ainsi *X V S* tend-il à privilégier la description de *situations statiques* (ex. 26 et 27)¹¹, tandis que *X S V* présente plutôt des *scènes dynamiques* où un agent conduit un processus (ex. 28 et 29) — exemples repris de Fuchs & Fournier (2003) :

(26) *Face à moi se dresse une statue majestueuse.* (= « est dressée, est debout »)

(27) *Le long du mur courait une vigne vierge.* (= « il y avait, qui s'étendait »)

Il s'agit ici de localisations statiques procédant d'un « mouvement fictif » au sens de Talmy (2000).

(28) *Face à moi, une jeune femme se dresse.* (= « se met debout »)

(29) *Le long du mur, un jeune garçon courait.* (= « avançait »)

Il s'agit au contraire de mouvements réels.

Par-delà cette opposition entre état et processus, une opposition aspectuelle secondaire peut aussi se trouver instaurée, au sein même des processus, entre un processus *non télélique* (c'est-à-dire une « activité », non finalisée) dans un énoncé en *X V S* (ex. 30), et un processus *télélique* (c'est-à-dire un « accomplissement », finalisé) dans un énoncé en *X S V* (ex. 31)¹² :

(30) *Le long du mur courait un joggeur en survêtement.* (= « faisait de la course »)

(31) *Le long du mur, un prisonnier évadé courait vers la sortie.* (= « s'enfuyait, détalait »).

De même l'on comprend que le « projecteur » d'un éventuel *focus* (avec les possibles connotations afférentes) vienne se braquer, dans chacune des deux constructions, sur l'élément fort du domaine rhématique, à savoir respectivement le sujet dans les énoncés en *X V S* (ex. 32 et 33), ou le verbe dans les énoncés en *X S V* (ex. 34 et 35) — exemples repris de Borillo (1990) :

(32) *Dans l'armoire étaient rangées les chaussures.* (= « ce sont les chaussures qui se trouvaient dans l'armoire »)

(33) *Au plafond pendaient des guirlandes.* (= « ce sont des guirlandes qui étaient au plafond »)

(34) *Dans l'armoire, les chaussures étaient rangées.* (= « étaient bien en ordre »)

(35) *Au plafond, des guirlandes pendaient.* (= « étaient mal accrochées, pendouillaient »).

¹⁰ Voir Willems & Tasmowski (1987) : la relation prédicative entre V et S fait l'objet d'un jugement thétiq, et le groupe V-S ainsi constitué devient un domaine rhématisable au regard du X thématizable.

¹¹ Ou encore la description d'un mouvement figé, dans le cas d'un X temporel suivi d'un V à l'aoriste ; ex. : *Alors surgit un loup.*

¹² Je remercie Jean-Michel Gouvard d'avoir attiré mon attention sur cette opposition aspectuelle secondaire.

Configurations typiques : effets stylistiques

Selon que le sujet nominal se trouve antéposé ou postposé au verbe, les opérations en jeu autorisent des modes d'enchaînements discursifs différents et sont sources d'effets stylistiques divers.

Les enchaînements discursifs

Après un énoncé en X S V, une progression est possible, soit par emboîtement de sous-cadres successifs dominés par le premier X, soit par changement de cadre¹³. En revanche, après un énoncé en X V S, aucun enchaînement comparable n'est possible : le compteur est, pour ainsi dire, « remis à zéro », bloquant toute possibilité de portée de X au-delà de l'énoncé — et donc toute reprise anaphorique de X dans le co-texte ultérieur. Dans un énoncé à sujet postposé, les seules articulations co-textuelles possibles se jouent entre X (thématique) et le co-texte arrière et/ou entre S (rhématique) et le co-texte avant. Exemple :

(36) *Il s'en faut d'un mètre, à peu près, pour que l'ombre du pilier, pourtant déjà très longue, atteigne la petite tache ronde sur le carrelage. De celle-ci part un mince filet vertical, qui prend de l'importance à mesure qu'il gravit le soubassement du béton. Il remonte ensuite à la surface du bois (...).* [Robbe-Grillet ; c'est moi qui souligne — C.F.]

la petite tache ronde (co-texte arrière) —> *celle-ci* (X thématique) ;

un mince filet vertical (S rhématique) —> *il* (co-texte avant).

L'exemple des inversions locatives chez Robbe-Grillet

Ullmann (p. 172) qualifiait l'inversion du sujet nominal de « *procédé impressionniste* » : X constituant une sorte de « fond de tableau » thématique sur lequel vient s'inscrire V — un état ou l'image arrêtée du surgissement d'un phénomène —, puis seulement est énoncé le S support du prédicat — d'où des effets de suspense, d'insistance ou de nouveauté sur cet élément rhématique.

Ce procédé est particulièrement pregnant dans le cas des « inversions locatives », où l'ordre d'apparition sur la chaîne des différents constituants de l'énoncé a, entre autres caractéristiques, celle de reproduire l'ordre dans lequel les *realia* correspondantes se présentent à un spectateur dans la perception visuelle ou auditive de tableaux statiques.

C'est précisément la recherche de ce type d'esthétique picturale qui me paraît expliquer la proportion exceptionnellement élevée des « *inversions locatives* » sous la plume de Robbe-Grillet. Ainsi dans *La Jalousie*, sur 91 énoncés à sujet nominal postposé, on relève 44 cas d'inversion locative (plus 9 cas après un *il* impersonnel) — soit plus de 50% — et

¹³ Charolles (2003, p. 43) : « Les adverbiaux détachés en tête de phrase sont cadratifs dans le sens où ils sont à même de porter non seulement sur la proposition en tête de laquelle ils apparaissent mais sur une ou plusieurs autres figurant dans la suite. Les cadres qu'ils délimitent constituent des blocs informationnellement homogènes par rapport au critère signalé par l'adverbial. Ce critère fonctionne comme une sorte d'index que le lecteur ou l'auditeur doivent garder en mémoire pour le traitement de la phrase hôte de l'adverbial et au-delà, jusqu'à l'occurrence d'indices signalant que sa portée est terminée ».

seulement 28 relatives (qui plus est, dont 18 introduites par un relatif de lieu) ; une telle proportion est, notons-le, tout à fait inhabituelle ¹⁴.

Dans ce roman, les inversions locatives correspondent, pour la plupart, à des énoncés X V S prototypiques, càd. relevant des régularités (pour ne pas dire des contraintes) de langue. On y retrouve en effet les valeurs caractéristiques des paramètres évoquées plus haut : un X de localisation spatiale thématique, un V pronominal ou impersonnel ou intransitif ou passif d'état à sémantisme faible (localisation ou mouvement fictif), un groupe verbal plus court que le groupe nominal sujet, un S indéfini rhématique non animé non agentif. En particulier, très nombreux sont les énoncés où un V de mouvement (ici « fictif ») s'interprète comme une localisation statique ; exemples :

(37) *Tout autour du jardin, jusqu'aux limites de la plantation, s'étend la masse verte des bananiers.* (« s'étend » = « a une certaine étendue » et non pas « augmente son étendue » ni « se met en position allongée »)

(38) *Entre la peinture grise qui subsiste, pâlie par l'âge, et le bois devenu gris sous l'action de l'humidité, apparaissent de petites surfaces d'un brun rougeâtre (...).* (« apparaissent » = « sont visibles » et non pas « surgissent »)

(39) *En face de cette porte débouche le couloir, sans aucune séparation d'avec le salon-salle à manger.* (« débouche » = « aboutit » et non pas « passe d'un lieu dans un autre »).

Chacun de ces énoncés produit, pour l'état de choses qu'il décrit, un effet de perception instantanée, d'arrêt sur image. Qui plus est, la récurrence de plusieurs énoncés X V S dans de courts passages, par la répétition même de ces « flashes », ne laisse pas d'accentuer le caractère statique des descriptions, centrées de façon quasi-obsessionnelle sur le décor. Certains passages font alterner énoncés en X V S et énoncés (eux aussi statiques) en X S V ; ainsi ¹⁵ :

(40) *De l'autre côté de la balustrade, vers l'amont de la vallée, il y a seulement le bruit des criquets et le noir sans étoiles de la nuit.*

Dans la salle à manger brillent deux lampes à gaz d'essence. L'une est posée sur le bord du long buffet, vers son extrémité gauche ; l'autre sur la table elle-même, à la place vacante du quatrième convive.

(...)

Sur le buffet, à gauche de la seconde lampe (c'est-à-dire du côté de la porte, ouverte, de l'office), sont empilées les assiettes propres qui serviront au cours du repas. A droite de la lampe et en arrière de celle-ci — contre le mur — une cruche indigène en terre cuite marque le milieu du meuble. Plus à droite se dessine, sur la peinture grise du mur, l'ombre agrandie et floue d'une tête d'homme — celle de Franck.

[les phrases soulignées sont de mon fait et signalent les structures en X V S — C. F.].

¹⁴ A titre de comparaison, dans *Sylvie* de Nerval, sur 26 énoncés à sujet nominal postposé, 22 concernent des relatives et 2 seulement des indépendantes à « inversion locative » ; dans *Alcools* d'Apollinaire (d'après un relevé de Comanescu), sur 70 occurrences de postposition du sujet nominal, 46 concernent des subordonnées (31 relatives, 8 temporelles, 2 finales, 2 percontatives, 2 comparatives, 1 conditionnelle) et 24 des indépendantes (dont 19 correspondant à des « inversions locatives »). Ullmann de son côté avait décompté, sur environ 800 énoncés à sujet nominal postposé relevés dans 6 romans du début du 20^{ème} siècle, 50% de relatives et moins de 10% d'indépendantes à « inversion locative ».

¹⁵ Pour une étude linguistique de ce passage et de son lien à l'esthétique romanesque et cinématographique développée dans l'Introduction au ciné-roman *L'année dernière à Marienbad*, voir Fuchs (2006).

D'autres passages enchaînent plusieurs énoncés à sujet postposé, qui constituent alors autant de « zooms » successifs sur un même référent, scruté de façon de plus en plus détaillée :

(41) *Sous le bord supérieur [de la chemise] court une première piqûre horizontale, doublée par une seconde en forme d'accolade dont la pointe se dirige vers le bas. A l'extrémité de cette pointe est cousu un bouton destiné à clore la poche en temps normal.*

Le mimétisme, au niveau de l'énoncé, de l'ordre d'apparition des phénomènes dans la perception visuelle est parfois signalé explicitement par certaines expressions (que je souligne dans les deux exemples suivants) :

(42) *Un peu plus loin se succèdent la bouteille d'eau gazeuse, le cognac, puis le pont qui franchit la petite rivière, où les cinq hommes accroupis sont maintenant disposés de la façon suivante : un sur la rive droite, deux sur la rive gauche, deux autres sur le tablier lui-même, près de son bord aval.*

(43) *A droite viennent, dans l'ordre, la manche courte de la chemise kaki, la cruche indigène ventrue, en terre cuite, qui marque le milieu du buffet, puis, posées au bout de celui-ci, deux lampes à gaz d'essence, éteintes, rangées côte à côte contre le mur ; plus à droite encore l'angle de la pièce, suivi de près par le battant ouvert de la première fenêtre.*

Dans tous ces arrêts sur image, le temps semble suspendu, comme en rêve ou dans le souvenir : se laisse ainsi appréhender cette « tentative de construire un espace et un temps purement mentaux — ceux du rêve peut-être, ou de la mémoire, ceux de toute vie affective » à laquelle Robbe-Grillet fait allusion dans son Introduction au ciné-roman *L'année dernière à Marienbad* (1961, pp. 9-10).

C'est donc en prenant appui de façon répétée sur un usage prototypique des ressources de la langue (dont les inversions locatives constituent un exemple particulier) que Robbe-Grillet construit les effets stylistiques les plus adaptés à l'expression de son esthétique romanesque : ceux-ci correspondent à un « marquage par confirmation » (pour reprendre les termes de Molinié ; cf. ici même dans le présent volume).

Configurations non typiques : effets stylistiques

A l'inverse de Robbe-Grillet, certains auteurs recourent au contraire à des énoncés X V S non prototypiques, pratiquant ainsi plutôt un « marquage par distorsion » (cf. Molinié, ici même). Un énoncé non prototypique est un énoncé dans lequel toutes les valeurs des paramètres ne convergent pas, si bien que l'on se trouve devant des cas de figure intermédiaires entre les deux pôles prototypiques X V S et X S V définis plus haut. Il existe en effet entre ces deux extrêmes tout un dégradé de configurations de moins en moins typiques : le long de ce gradient, *l'interaction conflictuelle des valeurs non congruentes* se résout par des pondérations subjectives variables associées aux différents indices paramétriques — pondérations qui conduisent résultativement à privilégier un ordre ou un autre, au sein d'un énoncé non prototypique.

Pour autant, le mode de construction retenu n'est pas indifférent et ne saurait être envisagé comme relevant d'un libre choix (à visée purement esthétique) entre deux solutions qui seraient par ailleurs équivalentes du point de vue linguistique. En pondérant plus fortement certains indices, l'énonciateur impose en effet à son énoncé un certain type de **structuration** mettant en jeu certaines des opérations sous-jacentes aux énoncés prototypiques correspondants.

C'est donc ici que la notion de '**pondération subjective**' prend tout son sens : moins l'ordre X V S est attendu, plus le sentiment d'un effet stylistique s'imposera au lecteur au terme d'un travail interprétatif fortement sollicité ; or l'ordre en question est d'autant moins attendu que sont présents dans l'énoncé un ou plusieurs élément(s) dont la valeur constitue habituellement un indice fort en faveur de l'ordre inverse, et donc que l'auteur a tranché en faveur d'indices contraires, de poids généralement plus faible. En voici trois types d'illustrations ¹⁶ :

- les S indéfinis négatifs sont réputés constituer un indice fort en faveur de l'antéposition de S ; d'où l'effet d'insistance s'ils se trouvent malgré tout postposés en place rhématisée :

(44) (...) *ces habitudes de vie en commun (...) à l'intérieur desquelles ne pouvait pénétrer personne.* [Proust, cit. Le Bidois]

(45) *Il pratiquait en secret des austérités dont ne se doutait personne.* [Yourcenar]

(46) (...) *les endroits de ce parc où jamais ne va personne.* [Kessel]

- un complément d'objet direct nominal (ou équivalent propositionnel) est réputé constituer un indice fort en faveur de l'antéposition du sujet ; d'où l'effet d'ironie marquée de l'exemple suivant :

(47) (...) *cette Mme de Charlus dont disaient avec indifférence : « Elle était délicieuse », ceux qui l'avaient connue.* [Proust, cit. Le Bidois]

- la présence d'un X complément du nom sujet est réputé constituer un indice fort en faveur de l'antéposition du sujet ; d'où l'effet de brouillage induit dans les exemples suivants ¹⁷ :

(48) (...) *son éternel fichu de laine dont pendaient les pompons crasseux.* [Dorgelès, cit. Le Bidois]

(49) (...) *une brosse à habits dont se recourbait la poignée et qui (...).* [Giraudoux, cit. Le Bidois]

(50) *Mme Swann dont flottait jusque sur un genou du baron le magnifique manteau (...).* [Proust, cit. Le Bidois]

Les ruptures de construction que laissent apparaître ces trois derniers exemples suggèrent qu'il conviendrait de ne pas oublier **le caractère dynamique de la production même des énoncés**, au fil de la plume. Révélateurs à cet égard sont, dans les énoncés à sujet postposé, les cas (assez fréquents) où un V au singulier est suivi d'un S pluriel constitué de plusieurs N coordonnés — cas qui semblent indiquer une sorte de complexification

¹⁶ Pour une analyse détaillée des exemples 47 à 50, voir Fuchs (2004).

¹⁷ Cet effet de brouillage peut s'expliquer en termes de rupture de construction, due précisément à un conflit d'indices : voir Fuchs (2004).

secondaire de la structure du GN sujet, induite par l'antéposition du verbe. Exemples (je souligne le verbe) :

- (51) *Cela me fit penser aux fées des Funambules qui cachent, sous leur masque ridé, un visage attrayant, qu'elles révèlent au dénouement, lorsqu'apparaît le temple de l'Amour et son soleil tournant qui rayonne de feux magiques.* [Nerval]
- (52) (...) *plus en avant repose un grand peigne d'écaille et une seconde brosse, en bois celle-ci, à manche plus long, qui présente sa face hérissée de soies noires.* [Robbe-Grillet]
- (53) *Je me laissai panser par la nuit qui fut longue. Plus longue encore sera la nuit prochaine, et la suivante.* [Colette]
- (54) *Au-dessus encore court horizontalement une marge blanche de trois millimètres, puis une bordure rouge plus étroite de moitié.* [Robbe-Grillet]
- (55) *Sous le Pont Mirabeau coule la Seine
Et nos amours.* [Apollinaire].

Conclusion

La diversité des effets stylistiques induits par la postposition du sujet nominal ne vient pas occuper une marge de liberté qui se définirait par une absence de contraintes de langue ; elle s'inscrit au contraire dans le champ même des régularités du système et témoigne, de la part des auteurs, d'une maîtrise des interactions entre les différents paramètres en jeu dans la construction d'un énoncé (prototypique ou non) en X V S, par différence avec un énoncé en X S V.

Références bibliographiques

- BLANCHE-BENVENISTE Claire (ed.), 1997 [1990], *Le français parlé : études grammaticales*, Paris : CNRS-Editions.
- BLINKENBERG Andreas, 1928, *L'ordre des mots en français moderne I*, Copenhague.
- BONAMI Olivier & Danièle GODARD, 2001, « Inversion du sujet, constituance et ordre des mots », *Cahier Jean-Claude Milner* (J-M. MARANDIN, ed.), Paris : Verdier, pp. 117-174.
- BORILLO Andrée, 1990, « A propos de la localisation spatiale », *Langue Française* n° 86, pp. 75-84.
- BORILLO, Andrée, 1999, « Locative Inversion and the Descriptive Genre in French », *Texas Linguistic Forum on Spoken and Written Texts*, University of Texas at Austin.
- BRUNEAU Charles, 1952, « Compte-rendu de la thèse de R. Le Bidois (1952) », *Le Français Moderne* n° 4, Paris : d'Artrey, pp. 312-313.
- CHAROLLES Michel, 2003, « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase », *Travaux de Linguistique* n° 47, pp. 11-49.
- CLIFFORD Paul, 1973, *Inversion of the Subject in French Narrative Prose from 1500 to the Present Day*, Oxford : Blackwell.
- FOULET Lucien, 1926, « L'influence de l'ancienne langue sur la langue moderne », *Romania* n° LII, pp. 147-156.
- FOURNIER Nathalie, 1997, « La place du sujet nominal dans les phrases à complément circonstanciel initial », in *La place du sujet en français contemporain* (C. FUCHS, ed.), Louvain : Duculot, pp. 97-132.

- FOURNIER Nathalie & Catherine FUCHS, 1998, « Place du sujet nominal et opérations de thématization », *Cahiers de Praxématique* n° 30, pp. 55-88.
- FUCHS Catherine, 1997, « La place du sujet nominal dans les relatives », in *La place du sujet en français contemporain* (C. FUCHS, ed.), Louvain : Duculot, pp. 135-178.
- FUCHS Catherine, 2002, « Ordre des constituants, marqueurs polysémiques et construction du sens », in *Représentations du sens linguistique* (D. LAGORGETTE & P. LARRIVÉE eds.), München : Lincom Studies in Theoretical Linguistics n° 22, pp. 11-17.
- FUCHS Catherine, 2004, « De l' "Exception à la règle" au conflit d'indices : les cas "anomaux" de postposition du sujet nominal dans les relatives en français contemporain », *Faits de langues* n° 23, pp. 131-140.
- FUCHS Catherine, 2006, « La construction linguistique et discursive d'images mentales dans un extrait de *La Jalousie* de Robbe-Grillet », in *Littérature et linguistique* (D. LAGORGETTE & M. LIGNEREU, eds.), Chambéry : Presses de l'Université de Savoie, pp. 94-101.
- FUCHS Catherine, Sous presse, « Locatif spatial initial et position du sujet nominal : pour une approche topologique de la construction de l'énoncé », *Linguisticae Investigationes*.
- FUCHS Catherine & Nathalie FOURNIER, 2003, « Du rôle cadratif des compléments localisants initiaux selon la position du sujet », *Travaux de Linguistique*, n° 47, pp. 79-109.
- JONARE Birgit, 1976, *L'inversion dans la principale non interrogative en français contemporain*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis n° 16.
- KORZEN Hanne, 1996, « La place du sujet non clitique dans la construction inversée », *Langue Française* n° 111, pp. 59-82.
- LAHOUSSE Karen, 2003, « La distribution de l'inversion nominale en français dans les principales non interrogatives et les subordonnées circonstancielles », *Linguisticae Investigationes*, n° XXVI-1, pp. 123-158.
- LE BIDOIS Robert, 1952, *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine (1900-1950) et plus particulièrement dans l'œuvre de Marcel Proust*, Paris : d'Artrey.
- LE GOFFIC Pierre, 1997, « Forme et place du sujet dans l'interrogation partielle », *La place du sujet en français contemporain* (C. FUCHS, ed.), Louvain : Duculot, pp. 15-42.
- MARANDIN Jean-Marie, 2003, « Inversion du sujet et discours dans les langues romanes », in *Les langues romanes : problèmes de la phrase simple* (D. GODARD ed.), Paris : CNRS-Éditions, pp. 345-392.
- MULLER Claude, 2002, « Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale ? », *Cahiers de Grammaire* n° 27, pp. 121-145.
- NORDAHL Helge, 1973, « Inversion et progression dans la subordonnée relative en français moderne », *Le Français Moderne* n° 41, pp. 113-130.
- TALMY Leonard, 2000, « Fictive motion in language and "ception" », in *Toward a cognitive semantics*, Vol. 1 (chapitre 2), M.I.T. Press, pp. 99-175.
- ULLMANN Stephen, 1952, « Inversion as a Stylistic Device in the Contemporary French Novel », *Modern Language Review* n° 47, pp. 165-180.
- WALL Kerstin, 1980, *L'inversion dans la subordonnée en français contemporain*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis n° 30.
- WILLEMS Dominique & Liliane TASMOWSKI, 1987, « Les phrases à première position actancielle vide : "Par la porte ouverte (il) entrain une odeur de nuit et de fleurs" », *Travaux de Linguistique*, n° 14/15, pp. 177-191.